

"CONTROVERSE SUR LE STATUT DE L'EMBRYON"

ÉTHIQUE Une initiative citoyenne européenne "anti-choix" auditionnée jeudi

LE SOIR April 9th 2014

- Une pétition obtient 1,7 million de signatures dans 18 pays européens.
- Elle a atteint les quotas pour être présentée à la Commission européenne.
- L'audience publique a lieu ce jeudi.
- Mais les zones d'ombre sont nombreuses et le contenu est pour le moins critiqué.

Protéger l'embryon en Europe », voilà le slogan qui surplombe le site undebonus.fr. À côté, un logo coloré, représentant l'évolution d'une femme, du stade de la cellule à celui de l'être humain. Ce site reprend les informations de l'initiative européenne citoyenne « One for us ».

Contexte. Pour rapprocher les institutions européennes de l'ensemble des citoyens, l'Union européenne (UE) crée en 2012 un nouvel instrument de démocratie participative. Avec un million de signatures provenant d'au moins sept pays, des citoyens européens peuvent mettre une question au programme politique de la Commission européenne. Celle-ci doit étudier la question posée et présenter l'action qu'elle propose en réponse à l'initiative.

« One for us » est le second projet parvenant à réunir le nombre requis de signatures. Et même plus : 1,7 million, dont au moins 400.000 voix sont italiennes, d'après nos informateurs. En tout, 18 pays ont récolté suffisamment de signatures, parmi lesquels la France, l'Allemagne et les Pays-Bas. La Belgique n'a pour sa part pas atteint le seuil demandé.

La priori guidant l'initiative est le suivant : « La vie commence dès la conception, et dès ce moment, elle doit être protégée à tout prix. » Le but ultime est de couper les financements européens dans deux secteurs : les recherches scientifiques détruisant les embryons humains et les organisations qui encouragent -

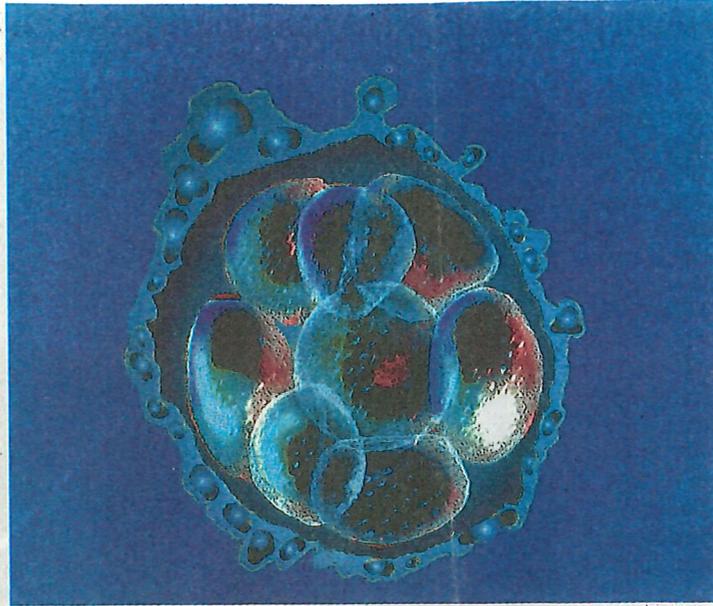
directement ou indirectement - l'avortement.

L'initiative est donc démocratique et citoyenne... À la base. Car, selon nos informateurs bien placés dans le secteur des ONG, les zones d'ombre sont légion. À commencer par le financement. Trois fondations ont financé l'essentiel du projet, dont deux appartiennent à des députés européens, un italien et un espagnol... « L'implication de ces députés est pour le moins intéressante », souligne un de nos informateurs.

Une église bruxelloise... en guise de secrétariat

Le rôle de l'Église est aussi pointé du doigt. L'initiative a reçu le soutien de Benoît XVI, mais aussi celui du pape François. Les évêques européens auraient aussi été très actifs dans la récolte de signatures... D'ailleurs, le secrétariat de « One for us » est basé à Bruxelles, chaussée de Wavre... Là où s'élève... une église !

« Quelque part, c'est rassurant de se dire que, si l'Église a été ac-



L'embryon, la première étape de la vie à laquelle il ne faut pas s'en prendre, pour les adhérents de « One for us ». © REPORTERS / BSIP.

tive dans la collecte d'adhérents, elle n'a réussi à en ramener que 1,7 million... Alors qu'il doit encore y avoir beaucoup plus de personnes se rendant régulièrement à l'église. Cela montre bien que ce projet rassemble des profils particuliers, des personnes impliquées dans des mouvements anti-IVG ou dans les "manifestations pour tous" en France », relève notre source, membre d'une ONG.

Et de nous rappeler ce chiffre : chaque jour, 800 femmes meurent à cause de complications liées à la grossesse, à l'ac-

couchement ou à des avortements illégaux et non encadrés. Pour les associations, la prise en compte de l'initiative citoyenne « One for us » aurait des conséquences « dévastatrices ». Ceci dit, les chances que la démarche obtienne un suivi auprès de la Commission seraient proches de zéro : « Cela va contre tous les engagements pris par l'UE. Elle a soutenu en 2010 le plan du secrétaire général des Nations unies sur la santé maternelle et infantile, mais elle a aussi souscrit aux engagements du G8 de Muskoka sur le même sujet... L'Union est progressiste sur ces matières ! »

Même si les retombées de l'initiative devaient être minimes, les associations estiment qu'il est nécessaire de tirer la sonnette d'alarme. Parce que les droits sexuels et reproductifs sont un acquis sur lequel il ne faut pas transiger... Et parce que l'utilisation de cellules issues d'embryons constitue un élément essentiel dans l'avancement de la médecine (lire ci-contre). ■

REPÈRES

La seconde initiative devant la Commission

Le 19 mars dernier, trois mois après son dépôt, la Commission européenne a donné une réponse positive à l'initiative citoyenne européenne « right2water » (droit à l'eau), première du genre, qui demandait l'accès universel à l'eau et à l'assainissement au sein de l'Union, ainsi que l'exclusion de la gestion de l'approvisionnement en eau des règles du marché intérieur. La Commission a promis plusieurs mesures, comme une consultation publique sur l'eau potable et une meilleure information des citoyens.

A.-C.B.

LE SOIR - 09/04/2014

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT

« Ne pas se priver de cette voie de guérison »

ENTRETIEN

Le Pr Cédric Blanpain est chercheur à l'Institut interdisciplinaire en recherche humaine et moléculaire de l'ULB.

D'autres cellules-souches sont disponibles, pourquoi ne pas renoncer à utiliser les cellules-souches embryonnaires ?

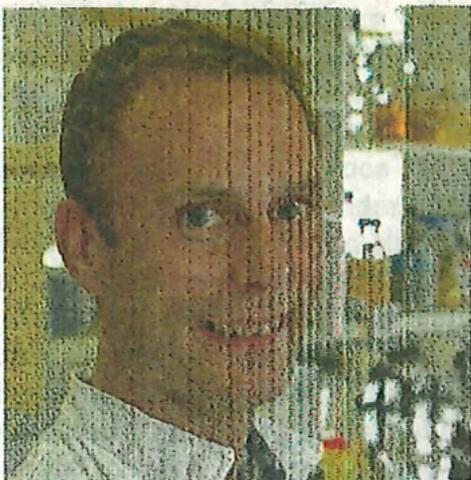
Parce qu'elles pourraient n'être pas aussi équivalentes. Ce sont toutes des cellules-souches, mais les cellules-souches embryonnaires sont issues d'un embryon précoce, tandis que celles de Yamanaka sont des cellules matures auxquelles on fait, pour simplifier, remonter le temps, pour qu'elles réatteignent un stade où elles n'ont pas encore été différenciées en des cellules d'une partie du corps humain.

Transférer la recherche des cellules-souches embryonnaires vers ces cellules est impossible ?

Nous fermerions une porte essentielle : les promesses sont presque sans limites. Avec les cellules-souches embryonnaires, on peut tester de nouveaux médicaments candidats, on peut imaginer reconstruire à peu près l'ensemble du corps humain au niveau cellulaire. Et on peut mettre au point des modèles de maladie sans équivalents. C'est une formidable voie de guérison dont il serait dramatique de se priver.

Mais les cellules embryonnaires n'ont encore sauvé aucune vie...

C'est vrai. Mais il n'est pas sûr que ce soit le premier but à atteindre. Ce qu'elles feront sans doute très bientôt sur l'humain, ce qu'elles font déjà chez l'animal, c'est guérir ou reconstruire du tissu. Elles donneront vraisem-



Le professeur Blanpain. © PIRAUX.

blement de la qualité de vie, avant de prolonger la vie.

Quels sont les domaines dans lesquels on est le plus avancé ?

Des cellules-souches ont fait repartir le pancréas d'enfants diabétiques de type 1. D'autres produisent de la dopamine, substance dont le manque provoque le Parkinson. Des tests montrent qu'elles peuvent cicatriser l'infarctus du myocarde. Qu'elles sont actives contre la surdité congénitale. Efficaces contre la dégénérescence maculaire.

Au prix d'embryons détruits...

Mais non. Soyons clairs : ce qui est utilisé, ce sont des cellules qui se sont divisées une dizaine de fois et qui n'ont pas été réimplantées lors de fécondations in vitro. C'est un stade ultraprécoce de l'embryon. Qui sera de toute façon détruit. Il n'y a ni conscience, ni neurone, ni âme là-dedans. Notre société nous demande, à nous chercheurs, de trouver des solutions pour lutter contre les effets de la maladie et de la vieillesse. Il faut donc nous laisser accès à ces outils... ■

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC SOUMOIS